





SOMMAIRE

Le Mot du Maire	p.3
Diaporama	p.4
Vie communale	p.5
La Métro	p.II
Vie associative et culturelle	p.12
Informations diverses	p.13
Informations pratiques	p.15

ZOOM SUR



Le personnel communal

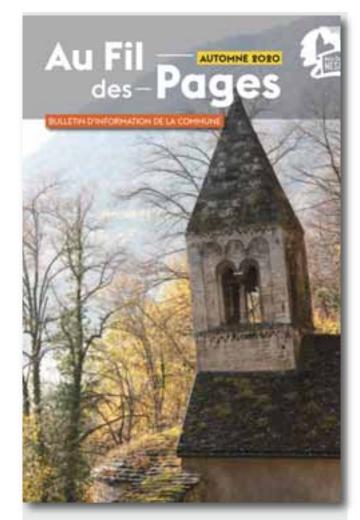
p.5



<u>L'école mat</u>ernelle

p.0





La photo de la couverture du précédent numéro a été réalisée par Anaïs Blanc-Militello, et nous l'en remercions.

Il s'agit de l'Eglise Sainte Marie (et non de la chapelle Saint Firmin!), que vous pouvez admirer Montée Sainte Marie.

Si vous aussi, vous voulez voir figurer votre photo sur cette page, envoyez-la à :

mairie.ndmesage@wanadoo.fr



ETAT CIVIL

NAISSANCE

Adrien SALVI né le 2 janvier 2021 Fils de Charlène et Julien SALVI

AVIS DE DÉCÈS

C'est avec tristesse que nous avons appris le **décès de nos concitoyens :**

Michele GRELLA décédé le 4 Décembre 2020 Pierre MOURCET décédé le 18 Novembre 2020

Nous présentons nos sincères condoléances à leur famille.



Mésageoises, Mésageois,

Meilleurs vœux, bonne santé....

Ces quelques mots sincères, écrits dans ce contexte sanitaire qui rend impossible la traditionnelle cérémonie des vœux, moment de convivialité et de partage.

L'année 2020 a été une année difficile pour tous, la COVID, le confinement, l'atteinte à notre liberté... resteront gravés dans l'histoire, dans notre vie, dans nos mémoires.

Année de l'élection de la nouvelle équipe municipale, renouvelée aux deux tiers, en activité depuis mai. Cette prise de fonction n'a pas été facilitée par le contexte sanitaire et je tiens à remercier l'équipe précédente, notamment Mr Toia, mon prédécesseur, pour la transition et ce passage de relais.

Mes remerciements à TOUS les agents communaux pour leur mobilisation, pour la qualité des services rendus et leur adaptabilité face aux directives gouvernementales que nous subissons. Une pensée aux personnes en détresse sociale, en difficulté, et à ceux qui ont perdu un proche pour les assurer de notre soutien. Un grand merci également à tous nos soignants.

Il en va de même, à toutes les associations qui sont aujourd'hui fortement impactées par la suspension de leurs activités et manifestations. Les habitants ont besoin de nos associations. Merci aux bénévoles, membres et Présidents pour leur investissement, soyons confiants pour l'avenir. Merci aux membres du CCAS de Notre Dame de Mésage, pour leur dévouement, implication, pour le temps passé à la gestion et la remise des colis en lieu et place du traditionnel repas des + de 65 ans ! Merci aux élus pour leur assiduité et leur disponibilité.

Nous avons commencé à mettre en œuvre les actions de notre programme de campagne, la Commission Travaux a appréhendé bon nombre de requêtes variées (inondation, rejet d'eau pluviale, végétation invasive, arbres menaçants ou gênants, vitesse de circulation, voirie dégradée, cheminement piéton à sécuriser etc...). Une convention de co-maitrise d'ouvrage a été signée avec la DIRMED (gestionnaire de la route RN85) pour réaliser un accès à la maison communale longeant la RN85, un travail d'étude est engagé avec ce même gestionnaire sur le carrefour de St Sauveur.

Une machine ludique désinfectante pour les mains a été mise en place à l'école maternelle. Une attention a été portée aux illuminations de Noël et sur la mise en place de bacs à fleurs sur le devant de la Mairie. Nous souhaiterions que ce projet de fleurissement s'étende à toute la commune et ce, grâce à votre participation.

Je ne peux énumérer dans cet Édito toutes les actions menées, et j'en oublie très certainement.

L'année 2021 : couvre-feu, attestations, masques, télétravail... font partie désormais de notre quotidien, espérons, pour cette nouvelle année, une fin rapide à toutes ces contraintes!

Voici les projets qui devraient voir le jour :

L'extension du columbarium est bien engagée : la consultation des entreprises est en cours, le coût avoisine les 40 000€. Les sentiers communaux sont recensés, reste à les modéliser sur un support logiciel informatique. Le projet du devenir des terrains communaux situés à la Touche, dit « la Maison bourgeoise », avance, le cahier des charges se termine, une rencontre en comité restreint (voisins proches du projet) a été réalisée début janvier, un appel à projet de construction va paraitre prochainement. Des abris de stockage de matériel pour les associations doivent être réalisés, les plans de définition, les devis ont été effectués (env. 20 000€), une demande de subvention a été faite au Département de l'Isère. La réalisation d'une plateforme d'accès à la « maison Richard » longeant la RN85 avec une participation financière de l'Etat à hauteur de 30 000€, permettra d'envisager une suite à donner à ce bâtiment.

Nos réflexions sont en cours concernant la mise en place d'un panneau d'information lumineux, l'aménagement des « entrées de village », l'installation de signalétiques routières (patrimoine, complexe sportif, salles communales...), de jeux pour enfants, la gestion des espaces verts (élagages, abattages

d'arbres, tonte du stade), la rénovation énergétique de l'école (chaudière, toiture à panneaux solaires...), les archives et la salle d'archivage, la diffusion en direct des Conseils Municipaux sur le site internet de la Commune, l'étude préliminaire de l'espace préférentiel défini au PLUi (terrains derrière la mairie), la rénovation de l'éclairage public... et tant de sujets qui peuvent nous être rapportés tout au long de l'année. Tous ces projets et réflexions seront débattus par le Conseil Municipal lors du vote du budget fin mars. Les élus définiront les priorités en fonction des ressources financières.

Nos préoccupations :

Comment gérer les incivilités sur notre territoire? Installer des caméras de surveillance? Au sujet des fissures des écoles, une étude « structure » est en cours, qu'en sera-t-il des travaux à effectuer? Comment vous faire participer à la vie communale? Comment solliciter les forces mésageoises prêtes à s'investir sur des projets, des idées, sur vos suggestions? Déjà des initiatives mésageoises émergent telles que l'embellissement des fontaines, remettre en activité le four à pain avec une journée festive... Comment vous impliquer dans la thématique du patrimoine communal où il y a tant à faire pour l'intérêt général, pour la commune? Qui pourrait s'engager dans une association « patrimoniale »?

Bien entendu, tous les élus sont à votre écoute.

Je vous souhaite de tout cœur de la joie et de la convivialité dans vos foyers, autour de vous, avec votre famille, vos proches et votre entourage. Bien à vous,



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

« C'était il y a un siècle.



Ce 10 novembre 1920, la Grande Guerre est achevée depuis deux ans. Dans la citadelle de Verdun, Auguste Thin, soldat de deuxième classe et pupille de la Nation, dépose un bouquet d'œillets blancs et rouges sur le cercueil d'un soldat.

Un parmi tous les combattants des Flandres, de l'Artois, de la Somme, du Chemin-des-Dames, de Lorraine, de la Meuse... Un de ces braves ! Un des poilus qui participa à une interminable guerre. Un de ces Français qui œuvra à la tâche incommensurable de la Victoire. Un parmi des milliers qui est devenu le Soldat inconnu.

Le 11 novembre 1920, le peuple de France l'accompagne solennellement sous les voûtes de l'Arc de Triomphe. La patrie, reconnaissante et unanime, s'incline respectueusement devant son cercueil, en saluant la mémoire de tous les soldats morts sous le drapeau tricolore.

Quelques mois plus tard, il était inhumé. Depuis 1923, la Flamme du Souvenir veille, nuit et jour, sur la tombe. Chaque soir, elle est ravivée pour que jamais ne s'éteigne la mémoire. La sépulture du Soldat inconnu est devenue le lieu du recueillement national et le tombeau symbolique de tous ceux qui donnent leur vie pour la France. Cet anonyme représente chacun de nos morts et tous nos morts en même temps. Cette mémoire vit également dans chacune de nos communes, dans chaque ville et village de France, dans chacun de nos monuments aux morts, dans chacun des cimetières, dans nos mémoires familiales. Elle vit dans l'œuvre de Maurice Genevoix qui entre aujourd'hui au Panthéon. Le Président de la République l'a souhaité en l'honneur du peuple de 14-18. Maurice Genevoix n'entre pas seul dans le temple de la Nation. Il y entre en soldat des Éparges, en écrivain et en porte-étendard de « Ceux de 14 ». Il y entre avec ses millions de frères d'armes, ceux dont il a immortalisé le souvenir, l'héroïsme et les souffrances. Il y entre avec toute la société, de la première ligne à l'arrière, mobilisée face à l'adversité et qui a tenu avec une admirable endurance. É millions de soldats combattirent sous les couleurs de notre drapeau, aucun d'entre eux ne revint totalement indemne. Des centaines de milliers furent blessés dans leur chair comme dans leur âme. 1 400 000 tombèrent au champ d'honneur.

Nous ne les oublions pas. Inlassablement, nous les honorons.

Chaque II novembre, la Nation rend également un hommage solennel à tous les morts pour la France, ceux d'hier et ceux d'aujourd'hui. Chaque année, nous rappelons leur nom. Chaque 11 novembre est un moment d'unité nationale et de cohésion autour de ceux qui donnent leur vie pour la France, de ceux qui la servent avec dévouement et courage. En ces instants, au souvenir des évènements passés et aux prises avec les épreuves de notre temps, nous nous rappelons que c'est tout un peuple, uni et solidaire, qui fit la guerre, qui la supporta et en triompha ».





En ce début d'année, la Municipalité tient à vous présenter les employés communaux qui s'investissent tout au long de l'année dans les missions qui leur sont confiées.



cantine, périscolaire,

et entretien



Emilie Colbrant
Service administratif
accueil à la population

Cyrille Delaporte
Service technique

Alison Sassot

Directrice Générale

des Services

ATSEM, périscolaire,

et entretien

DES NOUVELLES DE L'ÉCOLE MATERNELLE



VOYAGE AUTOUR DU MONDE

Pour cette année scolaire, nous continuons notre voyage autour du monde qui a été brusquement interrompu en février 2020 en Asie.

Pour cette période, nous avons pris notre billet pour la Russie. Les enfants ont donc réalisé des objets de Noël en lien avec ce voyage.



LA BORNE DE DÉSINFECTION DES MAINS

Le lavage des mains est souvent vécu comme une contrainte par les plus jeunes. Pour effacer ce frein et faire en sorte que ce geste de santé publique obtienne la totale adhésion des enfants, la commune a décidé d'équiper l'école maternelle avec une borne de désinfection des mains EverCleanKIDS.

Avec ses dimensions étudiées pour être à hauteur des enfants et son habillage graphique haut en couleurs, la borne de désinfection des mains garantit une facilité d'accès et une simplicité d'utilisation pour chaque enfant, quel que soit son âge. Il suffit de glisser les mains durant 7 secondes dans la cavité centrale et de laisser le processus se réaliser automatiquement, pour obtenir une parfaite désinfection de toute la surface des mains, le tout sans contact. Un écran et un jeu de lumière accompagnent l'enfant dans son expérience de désinfection des mains de manière à le quider de façon ludique dans son utilisation.

La borne est entièrement écoconçue et recyclée. Autre spécificité, et non des moindres, la lotion désinfectante proposée dans les bornes EverCleanKIDS est IOO§ d'origine végétale et minérale et non inflammable, à la différence des gels hydroalcooliques formulés à base de dérivés pétroliers et additifs chimiques.

Grâce à cette composition entièrement naturelle, les mains des enfants sont désinfectées sans être irritées même en cas d'utilisation prolongée et répétée.



Dès les premiers jours, l'ensemble des enfants a adopté le dispositif et l'acte de se désinfecter les mains est devenu un vrai plaisir grâce à l'aspect ludique de la borne. L'équipe éducative apprécie également l'usage de la borne grâce au temps précieux qu'elle fait gagner à chaque passage de désinfection des mains.

L'équipe pédagogique a accueilli une nouvelle ATSEM



Muriel Mancier nouvelle ATSEM, Coralie Casimiro-Rodriguez, directrice et enseignante en Petite et Moyenne sections, Aline Gauthier, enseignante en Moyenne et Grande sections, Corinne Pardini ATSEM

LE REPAS DE NOËL



table et chaque enfant sa petite étiquette personnalisée. Le pied du sapin a été garni de petits sachets de friandises offerts à chaque demi-pensionnaire.

les élèves qui le voulaient pouvaient écrire des poèmes. Lors du repas, ils ont lu

leurs poèmes devant les





Incivilités



Pendant les vacances de Noël, nous avons constaté des dégradations sur le bâtiment de l'école.

Des vitres ont été brisées par des jets de tuiles, quatre vitrages ont été gravés à l'aide de pierres, et un grillage a également été endommagé.

Par la suite, dans les premiers jours de la rentrée, des véhicules stationnés à proximité de l'école ont été fracturés et des vols ont été commis à l'intérieur. Des cambriolages ont aussi été recensés sur la Commune à l'automne.

Nous déplorons toutes ces incivilités, en particulier sur des structures communales. La Gendarmerie est informée mais nous insistons sur la vigilance de chacun pour que tout événement suspect soit signalé. Les élus réfléchissent fortement à la mise en place éventuelle de caméras de vidéo-surveillance sur les bâtiments communaux.



Divagation des chiens

Un chien "en état de divagation" est un animal errant.

C'est l'article L2II-23 du code rural qui en donne la définition: Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde ou de la protection d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant cent mètres.

CHIEN ERRANT: QUE RISQUE-T-ON?

UN ACCIDENT

Un chien complètement livré à lui-même, peut traverser la route et se faire renverser. Il est aussi exposé à des blessures provoquées par des promeneurs qui, effrayés, peuvent s'en prendre à lui... Bref, laisser un chien divaguer, c'est avant tout dangereux pour lui.

C'est aussi dangereux pour les autres. Un chien qui surgit sur la route peut provoquer un accident de la circulation. Aussi gentil qu'il soit, le chien peut mordre par peur une personne qui souhaiterait le récupérer. Or, tout accident provoqué par un chien non tenu en laisse

Or, tout accident provoqué par un chien non tenu en laisse engage la responsabilité exclusive de son propriétaire.

DES AMENDES

L'article L2II-I9-I du code rural précise qu'il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques. Le non-respect de cette obligation peut alors être sanctionnée par une amende allant de 38€ à 150€.

DES FRAIS IMPRÉVUS Si un chien errant a été cap-

turé par la fourrière, son maître devra, pour le récupérer, s'acquitter:

- d'un forfait de récupération de l'animal
- des frais d'alimentation et de garde
- des frais d'identification de l'animal

Si l'animal a été retrouvé blessé ou accidenté et qu'il a nécessité des soins vétérinaires, ces frais sont à la charge du Maire de la commune où a été retrouvé le chien errant. Le Maire peut alors demander le remboursement des frais occasionnés au propriétaire de l'animal. Plusieurs chiens errants sont vus régulièrement sur la Commune. Il est rappelé aux habitants qu'il est formellement interdit de laisser ses animaux divaguer sur la voie publique.



PERDRE DÉFINITIVEMENT SON CHIEN

Lorsqu'une fourrière récupère un chien errant, elle ne le garde que pendant 8 jours ouvrés pendant lesquels elle met tout en œuvre pour retrouver le propriétaire de l'animal.

Si, à l'issue de ces 8 jours, le propriétaire n'est pas retrouvé ou ne manifeste pas, l'animal est alors considéré comme abandonné. Le gestionnaire de la fourrière peut alors choisir de:

- le garder s'il en a la possibilité et la place,
- le donner à un refuge après avis favorable d'un vétérinaire. Le refuge le proposera à ensuite à l'adoption,
- le faire euthanasier sur décision d'un vétérinaire si l'animal est malade ou perçu comme trop agressif.

ABOIEMENTS DE CHIEN : QUE DIT LA LOI ?

Ils sont juridiquement considérés comme des nuisances domestiques.

Les règles relatives à ces bruits sont régies par l'article R 1334-31 du Code de la Santé publique qui stipule que:

"Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'un animal placé sous sa responsabilité."

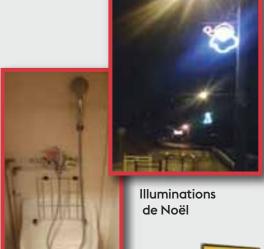


TRAVAUX

Voici quelques exemples effectués dernièrement.

Création d'un point d'eau au PÉRISCOLAIRE







Elagage et nettoyage derrière le BÂTIMENT DU MOULIN

Abattage d'un arbre dangereux au MOULIN



Mise en valeur du virage après LE PONT PASTEUR



Élagage et nettoyage du chemin à l'entrée des TEMPLIERS





Travaux à venir

Il est porté à la connaissance des habitants que des travaux d'entretien de la végétation nécessaires au bon fonctionnement des lignes à haute tension vont être entrepris sur le territoire de la Commune.

du 19 janvier au O4 juin 2021

LIGNE 63 KV
CHAMPAGNIER-HERBETTEPÉAGE DE VIZILLE-ST DIDIER
L'exécution de ces travaux a été
confiée par RTE à l'entreprise :
SARL MARTIN GRAND GILLES,
LES MERLES 3876O SAINT PAUL
DE VARCES O6 16 OI 47 60

du 15 mars au 4 juin 2021

LIGNE 63 KV EYBENS-PEAGE DE VIZILLE-VIZILLE I L'exécution de ces travaux a été confiée par RTE à l'entreprise G.R.D.E., 8 rue Léon Fournier 38130 ECHIROLLES.

En cas de contestation, les intéressés pourront s'adresser au représentant local de RTE qui assure le contrôle des travaux :
RTE GMR DAUPHINE
73 rue du Progrès
38176 SEYSSINET PARISET CEDEX
GAUTHIER Frédéric (O4 38 7O 13 13)
DEVOS Adrien (O4 38 7O 13 13)

EN 2021, LE SERVICE DE LOCATION DE VÉLOS JAUNES de la Métropole continue à Notre Dame de Mésage.

Pour louer un vélo au mois ou à l'année, rien de plus simple, il suffira de s'inscrire avec votre pièce d'identité (carte d'identité, titre de séjour, permis de conduire ou passeport), votre dépôt de garantie (uniquement en RIB) et enfin votre justificatif de réduction éventuelle (voir les conditions tarifaires sur le site web Métrovélo). Vous repartirez directement avec votre vélo!

Métrovélo vous permettra également de louer une place de consigne fermée à proximité de votre lieu de travail ou de votre domicile (mini-box) comme celles qui sont déjà disponibles sur l'agglomération grenobloise.

Infos: www.metrovelo.fr

Vous pourrez trouver le vélo qui correspond à vos besoins :

VÉLO

"DÉCOUVERTE"

VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE (VAE),

VÉLO ENFANT

VÉLO-CARGO POUR LES FAMILLES

VÉLO PLIABLE

VÉLO STANDART



VÉLO STANDARD	plein	réduit	-25 ans	solidaire
1 mois	25	19	15	8
l an	132	96	72	48
caution	200	200	200	100



VÉLO "DÉCOUVERTE"	plein	réduit et -25 ans	solidaire
1 mois	50	38	16
l trimestre	350	262	93
caution	1000	1000	500

Une agence commerciale mobile de Métrovelo sera présente **toutes les 6 semaines**

PLACE DE LA MAIRIE

les mercredis de IIhOO à IIh3O mercredi 17 MARS / 28 AVRIL / 9 JUIN...



POLLUTION AUX PARTICULES FINES



L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE L'AIR EST UN ENJEU MAJEUR DE NOTRE TERRITOIRE POUR LES ANNÉES À VENIR.

Grenoble Alpes Métropole a conscience de l'enjeu de santé publique et met en place de nombreuses actions pour ramener les concentrations de particules fines à des niveaux préconisés par l'Union Européenne ou encore l'Organisation Mondiale de la Santé.

La pollution aux particules fines provient de plusieurs sources.

La mauvaise combustion de biomasse (bois de cheminées et déchets verts) responsable d'environ 55% des émissions (75% en hiver) se place comme le premier émetteur. Vient ensuite le parc automobile (particulièrement les moteurs diesel) responsable d'un quart des émissions.

Les pouvoirs publics mettent en place des actions concrètes afin d'agir sur les différents secteurs d'émissions (résidentiel, automobile, industriel etc...).

LE CHAUFFAGE INDIVIDUEL AU BOIS

Il peut être très polluant s'il est mal réalisé.

⇒ Un foyer ouvert mal entretenu émet jusqu'à IOO fois plus de particules qu'un insert ou un poêle récent correctement installé.

Ces valeurs montrent bien la nécessité de ne plus utiliser de vieux systèmes de chauffage. ⇒ Un foyer ouvert aura un rendement de IO 🖁 quand un poêle récent en aura 80%.

L'économie de combustible réalisée permet un retour sur investissement rapide, de l'ordre de 3 à 6 ans selon l'installation.

Un chauffage au bois performant et propre repose sur trois points :

- un appareil performant et bien installé,
- l'utilisation d'un combustible adapté
- une utilisation et un entretien optimal de son appareil.



DEMANDEZ VOTRE PRIME

Grenoble Alpes Métropole a mis en place une prime de renouvellement de votre appareil en 2015, cette prime a été doublée en septembre 2018 permettant un financement de 1600€ à 2000€ pouvant représenter plus de 50 % de l'opération (sous conditions de ressources).

Si vous souhaitez de plus amples informations sur le dispositif vous pouvez contacter l'**Agence Locale de l'Energie et du Climat** (ALEC), partenaire technique de Grenoble Alpes Métropole.

L'association instruit les dossiers de demande. Vous pouvez obtenir de plus amples informations en les contactant au O4 76 OO 19 O9 ou par mail prime-air-bois@alec-grenoble.org.

> + d'infos www.notredamedemesage.fr www.chauffagebois.lametro.fr





FESTI MESA JOIE



L'association Festi Mesa' Joie vous souhaite une belle et excellente année 2021!

Nous laissons derrière nous 2020, sans regret, et espérons pouvoir retrouver rapidement une vie normale et profiter de nouveau de moments de convivialité, de partage, d'amitié.

Nous restons confiants et espérons vous proposer notre festival les 21-22-23 mai prochains.

Dans cette attente, prenez bien soin de vous et de vos proches.

Le collectif





Bleu Citron, un service de la petite enfance géré par le SICCE*, est un lieu d'accueil enfants parents qui a été créé en 2000 avec pour objectifs de préserver le lien social et de soutenir la fonction parentale.

En cette période où les relations sont mises à mal, Bleu Citron est un lieu qui devient essentiel et nécessaire. Il apporte une bouffée d'oxygène pour les familles et pour les enfants! Bleu Citron est un espace qui accueille de manière libre et sans inscription. des jeunes enfants de moins de 4 ans accompaanés d'un adulte référent (parent, grand-parent...) pour un temps déterminé. Dans un lieu aménagé avec des professionnels garants des règles de vie en collectivité et de la sécurité sanitaire. Il est encadré par deux accueillantes formées et professionnelles de l'enfance et de la famille.

Celles-ci offrent un espace convivial de jeux et d'échanges.

Les règles qui fondent le lieu sont l'anonymat et la confidentialité.

Bleu Citron favorise les temps d'échange et de rencontre.

Il offre un temps commun à l'enfant et à l'adulte, dégagé de tout jugement. Ce temps est important pour conforter à la fois les liens sociaux et affectifs et permettre la séparation avant l'entrée à l'école.

L'accès au lieu d'accueil est gratuit.

Malgré le 2ème confinement, par ses missions essentielles, Bleu Citron a pu rester ouvert et proposer 2 accueils à Jarrie et Vizille.

Camille Bonnet, coordinatrice du LAEP Bleu Citron



* SICCE: Syndicat Intercommunal de Coopération et des Compétences En-

DEVENIR PROFESSIONNEL DE LA PETITE ENFANCE À SON DOMICILE

Devenir Assistant Maternel peut être une réelle source d'épanouissement professionnel dans le champ de la Petite Enfance. Exercer ce métier répond également au manque de place d'accueil du jeune enfant sur notre territoire.



En quoi consiste ce métier?

Les qualités requises pour exercer ce métier:

• L'envie d'accompagner le jeune

enfant dans son développement en collaboration avec les parents, avec patience et attention

- La rigueur en termes d'hygiène et de sécurité
- Un bon sens du contact humain afin d'établir un climat de professionnelle continue. confiance avec les parents
- L'imagination ainsi que la créativité et la curiosité pour assurer un éveil des enfants, adapté à leur évolution

Pour exercer cette profession d'Assistant Maternel, L'Assistant Maternel accueille voici plusieurs étapes à suivre :

- les enfants à son domicile pen- Obtenir un agrément (examen médical, compétences édudant que leurs parents travail- catives, logement adapté...) par le Président du Conseil Départemental. Cet agrément lui reconnaît un statut professionnel et constitue la garantie de conditions d'accueil satisfaisantes pour l'enfant. Il a une durée renouvelable de 5 ans.
 - Suivre une formation d'une durée de cent vingt heures, 8O avant l'accueil du premier enfant, 40 heures restantes effectuées dans les deux ans qui suivent le premier accueil. En cours d'emploi, l'Assistant Maternel a accès à la formation
 - Se soumettre aux dispositions du Code du travail et aux dispositions spécifiques fixées par la Convention collective nationale des assistants maternels du particulier employeur du ler juillet 2004.

Ce métier vous intéresse, n'hésitez pas à contacter le service Relais Assistants Maternels du SICCE: ram@lesicce.fr ou O4 76 78 89 O9 touche 2.

INFORMATIONS DIVERSES

Chaque année, plusieurs milliers de personnes sont victimes d'une intoxication au monoxyde de carbone. La prévention consiste à faire adopter les bons gestes et à informer sur les règles de sécurité concernant le fonctionnement des appareils de chauffage, des cheminées et des moteurs.



Les dangers du monoxyde de carbone

Les effets

Le monoxyde de carbone (CO) est un gaz asphyxiant indétectable: il est invisible, inodore et non irritant. Il se diffuse très vite dans l'environnement et peut être mortel en moins d'une heure.

L'intoxication au monoxyde de carbone se produit après l'inhalation de ce gaz, issu de la combustion des matières organiques dans des conditions d'apport insuffisant en oxygène, ce qui empêche l'oxydation complète en dioxyde de carbone (CO2). Le monoxyde de carbone provoque l'intoxication en se fixant sur les globules rouges (via la respiration et les poumons) et en empêchant ces globules de véhiculer correctement l'oxygène dans l'organisme.

Maux de têtes, nausées, vomissements, sont les symptômes qui doivent alerter.

Si ces symptômes sont observés chez plusieurs personnes dans une même pièce ou qu'ils disparaissent hors de cette pièce, cela peut être une intoxication au monoxyde de carbone. Dans ce cas, il est nécessaire d'aérer, d'évacuer le lieu et d'appeler les urgences en composant le 15 ou le 112.

La majorité des décès dus aux émanations surviennent l'hiver.

Avec le froid, il est légitime d'augmenter le chauffage. Du monoxyde de carbone ou CO, gaz toxique résultant d'une mauvaise combustion, peut alors se dégager des appareils de chauffage, des cheminées et des moteurs à combustion interne (fonctionnant au gaz, au bois, au charbon, à l'essence, au fuel ou encore à l'éthanol).

Plus des trois quarts des intoxications ont ainsi lieu d'octobre à mars.

Cette intoxication est la première cause de mortalité par toxique en France.

Plus des trois quarts des Français équipés d'appareil de chauffaae à combustion ne sont pourtant pas conscients d'avoir a leur domicile des appareils susceptibles d'émettre du CO. Selon les données de l'Institut de veille sanitaire, près de huit intoxications au monoxyde de carbone (CO) sur dix ont lieu de manière accidentelle dans l'habitat. La chaudière v est la source d'intoxication la plus fréquente.





MAIRIE

Changement des horaires d'ouverture de la Mairie

Pour des raisons organisationnelles, les horaires d'accueil du public en Mairie ont changé depuis le 2 novembre. Désormais, l'accueil est ouvert sur les créneaux horaires suivants:

Ouverture au Public Lundi : 13h3O-17h3O Mardi : 13h3O-18hOO Vendredi : 13h3O-18hOO

O4 76 68 O7 33 mairie.ndmesage@wanadoo.fr

www.notredamedemesage.fr

ÉCOL E

ÉCOLE MATERNELLE 0476083102 ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE 0476681285

GENDARMERIE: 17

DÉCHETS

COLLECTE

La collecte des déchets ménagers se fait le **lundi matin** sur toute la Commune.

Merci de sortir vos bacs le dimanche soir (le lundi soir si lundi férié).

ENCOMBRANTS Lundi 31 mai 2021

LES DÉCHÈTERIES

Péage du Vizille

Rue du Maquis de l'Oisans 38220 Vizille

Champ sur Drac

Rue Léo Lagrange 3856O Champ-sur-Drac

Vaulnavey-Le-Haut

D5E-3841O Vaulnaveys-le-Haut

MEDICAL

POMPIERS: 18 URGENCES: 112 depuis un portable

SAMU ET CENTRE ANTI-POISON: 15

(en cas d'urgence)

URGENCES MÉDICALES

O8 IO I5 33 33

PHARMACIE DE GARDE

Servigardes vous informe par téléphone O825742O3O O,I5€/minute www.servigardes.fr

MAISON MÉDICALE

DE GARDE DE VIZILLE O4 76 O8 47 O9

- Du lundi au vendredi 20h-23h
- Le samedi 14h-18h et 19h-23h
- Le dimanche
 9h-12h, 14h-18h et 2Oh-23h
 Les accès directs sont déconseillés.
 Il vaut mieux téléphoner avant de se déplacer.

EAU

POTABLE et ASSAINISSEMENT

Coordonnées utiles à vos démarches :

- Problèmes techniques liés à l'eau potable (fuites, pression, travaux, qualité de l'eau...)
- Souscription d'abonnement, résiliation, facturation
 O4 57 O4 O7 77 ou www.eauxdegrenoblealpes.fr

Les abonnés de l'eau de Notre-Dame-de-Mésage pourront se rendre aussi, s'ils le désirent, à l'accueil du secteur de Grenoble-Alpes Métropole situé 43 avenue du Maquis de l'Oisans à Pont de Claix (du lundi au jeudi de 8h3O à Ilh3O et de I3h3O à I6h3O, le vendredi de 8h3O à Ilh3O).

- Problèmes techniques liés à l'assainissement : O 800 500 048
- Astreinte eau potable et assainissement (soir et week-end et uniquement en cas de nécessité pour une intervention urgente): O4 76 98 24 27



TRÉSOR PUBLIC

Depuis le 7 décembre 2020, les horaires de la Trésorerie de Vizille ont changé.

Désormais, le public sera reçu les mardis et jeudis de 8h45 à 12h

Et depuis le ler janvier 2021, le recouvrement de l'impôt sur le revenu, de la taxe foncière et de la taxe d'habitation a été transféré au Centre des Impôts, avenue Rhin et Danube à Grenoble.

Pour autant, la réception du public est maintenue à Vizille.

VOIRIE

Toutes les demandes liées à ce service doivent être faites auprès de Grenoble-Alpes Métropole au : O 800 500 027 ou en ligne sur le site lametro.fr

ou en ligne sur le site lametro.fr Cette ligne est ouverte de 8h3O à 12h3O et de 14h à 17h

CONSULTANCES ARCHITECTURALES

Les prochaines consultances architecturales auront lieu en mairie, l'après-midi des jeudis 6 mai et 7 octobre 2021.

HORAIRES DÉCHÈTERIE

Horaires: Du ler novembre au 31 mars	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	
Vizille	fermé	12h3O-17h3O	12h3O-17h3O	12h3O-17h3O	12h3O-17h3O	8h3O-12hOO 13hOO-17h3O	
Champ-sur-Drac	9h3O-12hOO 13h3O-17h3O	13h3O-17h3O	9h3O-l2hOO l3h3O-l7h3O	13h3O-17h3O	9h3O-12hOO 13h3O-17h3O	8h3O-17h3O	
Vaulnaveys-le-Haut	9h3O-12hOO 13hOO-17h3O	9h3O-I2hOO I3hOO-I7h3O	9h3O-l2hOO l3hOO-l7h3O	9h3O-l2hOO l3hOO-l7h3O	9h3O-12hOO 13hOO-17h3O	8h3O-I7h3O	maxi

Renseignements: lametro.fr/0800500027

votre photo de la commune ici?

Envoyez-la par mail communication @notredamedemesage.fr





Dépôt légal le trimestre 2021 Responsable de Publication : Jérôme BUISSON Commission Communication Graphisme Mise en Page : Gaëlle Lozier Impression: Mairie Tirage: 520 exemplaires

MAIRIE DE NOTRE DAME DE MÉSAGE Place de la Mairie

38220 Notre Dame de Mésage Tél. O4 76 68 O7 33

Fax. O4 76 78 32 18

Mail: mairie.ndmesage@wanadoo.fr

Web: www.notredamedemesage.fr

MAIRIE - OUVERTURE AU PUBLIC

depuis le 2 novembre 2020

Accueil ouvert Lundi : I3h3O-I7h3O Mardi : I3h3O-I8hOO Vendredi : I3h3O-I8hOO

En dehors de ces horaires, vous pouvez laisser un message sur le répondeur de la Mairie.

COMMUNICATION

Pour être mieux informés, rendez-vous sur le site www.notredamedemesage.fr

et surtout abonnez-vous à la lettre électronique d'informations mensuelle (newsletter).